

Christianisme. Toute société en décadence doit être ramenée à ses origines, autrement, pas de régénération possible.

65° Ce principe s'applique-t-il également à cette classe de citoyens qui vivent de leur travail et qui forment la très grande majorité ?

R. Sans aucun doute.

66° L'Eglise se laisse-t-elle absorber par le soin des âmes, au point de négliger ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle ?

R. L'Eglise ne néglige rien de ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle, et pour ne parler en particulier que de la classe des travailleurs, elle fait tous les efforts pour leur procurer un sort meilleur.

67° Le simple fait de travailler, comme elle fait, à ramener les hommes à la vertu, n'est-t-il pas un appoint considérable apporté à cette œuvre ?

R. L'influence bienfaisante que les mœurs chrétiennes exercent naturellement sur la prospérité temporelle, ne permet pas d'en douter.

68° Quelle influence les mœurs chrétiennes exercent-elles sur la prospérité temporelle ?

R. Elles compriment le désir excessif des richesses et la soif des voluptés ; elles se contentent d'une vie et d'une nourriture frugale et suppléent par l'économie à la modicité du revenu.

69° L'Eglise, de plus, ne pourvoit-elle pas directement au bonheur des classes déshéritées par la fondation et le soutien d'institutions propres à soulager leur misère ?

R. Elle a tellement excellé en ce genre de bienfaits, que ses propres ennemis ont fait son éloge.

DU PATRIMOINE DE LA CHARITÉ DANS L'ÉGLISE

70° Quelle était la charité mutuelle des premiers chrétiens ?

R. Leur charité mutuelle était telle, qu'il n'était point rare de voir les riches se dépouiller de leur patrimoine en faveur des pauvres ; les diacres étaient chargés de la distribution quotidienne des aumônes ; saint Paul lui-même n'hésitait pas à entreprendre de pénibles voyages pour porter des secours aux chrétiens indigents, et des secours du même genre étaient spontanément offerts par les fidèles dans chacune des assemblées.

71° Comment Tertullien appelle-t-il ces derniers secours ?

R. Il les appelle " les dépôts de la piété ", parce qu'on les employait " à entretenir et inhumer les personnes indigentes, les or-